

**LE MONTAT, le : 02 MAI 2024.****Le Maire  
à  
Mesdames et Messieurs  
Les Parents d'élèves  
de LE MONTAT****N REF. : J. P. M.. / 144 / 2024.****OBJET : Ouverture A.L.S.H.****Madame, Monsieur,**

J'ai le plaisir de vous informer que, suite à la demande formulée par la Municipalité et compte – tenu des besoins importants sur le secteur de l'entrée - sud de CAHORS, la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » va ouvrir un service d'A.L.S.H. ( Accueil de Loisirs Sans Hébergement ) pour les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux périscolaires de l'école de notre commune.

Cet A.L.S.H. sera la même structure administrative que celui ouvert depuis de nombreuses années à LABASTIDE –MARNHAC ; il y aura donc une antenne dans chacune des deux communes.

20 places seront disponibles ici sur la commune, dont :

- 8 places pour les enfants âgés de 3 à 5 ans révolus et
- 12 places pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les périodes d'ouverture seront :

- Une semaine durant les vacances de « Toussaint » ( Octobre, Novembre ),
- Une semaine durant les vacances de « Carnaval » ( Février, Mars),
- Une semaine durant les vacances de « Printemps » ( Avril, Mai ),
- Un mois durant les vacances d'été ( Juillet ),
- Tous les mercredis en période scolaire.

Les horaires d'ouverture seront :

- de 7H30 à 18H30 en continu ( avec possibilité de prise de repas sur place ).

Les modalités d'inscription seront celles habituelles pour l'ensemble des A.L.S.H. gérés la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS ».

Les parents intéressés pour inscrire leur(s) enfant(s) devront avoir une rencontre préalable avec l'équipe d'accueil le MERCREDI 15 MAI en mairie de LE MONTAT ( salle du Conseil Municipal – 1er étage ) ( Permanence de 9 H à 18 H ).



Il est précisé qu'il ne s'agit en rien d'un accueil périscolaire organisé les jours d'école par la Commune et que la gratuité actuelle de l'accueil périscolaire communal n'est pas applicable à l'accueil en A.L.S.H.

Les différentes modalités d'organisation et de fonctionnement vous seront expliquées par les agents du « GRAND CAHORS » lors de la permanence du 15 MAI 2024.

De plus, chacun peut se rendre sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS » : « **CAHORS AGGLO** » et accéder au « **PORTAIL FAMILLES** ».

L'ouverture de ce service est prévue le : **LUNDI 08 JUILLET 2024.**

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE :



J.P.. MOUGEOT.

